



probleme sur un joint de dilatation ,mon garage et la piece de ma voisine ont le mur humide

Par **abalone**, le **29/12/2018** à **11:40**

Bonjour ,
me vola avec un soucis de copropriété ,mon garage (mur parpaing , toit terrasse) accolé au batiment de ma voisine(joint de dilatation) envoi de l'eau de pluie de par sa terrasse dans le joint de dilatation (pas d'accroterre)qui lui est bouché par l'isolation par l'exterieur sur toute la partie vertical et des deux coté , ce qui fait cuve , l'eau ne peut partir rapidement ce qui a fais que avec les année , la piece de la voisine (de l'autre coté du joint de dilatation) a de grave probleme d'humidité. on me dit que vu que l'eau va sur la terrasse et se deverse dans le joint de dilatation , c'est moi qui suis responsable , (j'ai acheté il y a 3 ans , le probleme est averé bien plus anciens , mais la voisine ne se servaient pas de cette chambre....).

les questions sont ;
premierement , suis je responsable ?vu que le probleme est anterieur à l'achat.
deuxiemement , puis je obliger ma voisine à faire ouvrir le joint de dilatation ?
troisiemement , les expert assurances preconisent de metre une bande d'etancheité renforcé avec une tole , mais ne doit t'on pas laisser libre de tout attache un joint de dilatation? et recomander plutot la creation d'un accroterre?

merci à vous , bonne journée , Cordialement.
Christophe.